BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

fapéo INFOS

N°6 / Automne 2021

Parents, participez !

École numérique, pénurie des locaux scolaires, sureffectifs, modification des plans d'études et Pedibus sont d'autant de projets qui nécessitent la participation parentale.

La hausse des effectifs se poursuit alors que le nombre de places disponibles pour accueillir les élèves augmente péniblement. Des changements d'envergure pour l'enseignement numérique et des réformes scolaires d'importance s'annoncent dans le même temps.

La participation des parents est cruciale pour toutes ces modifications et pour les associations de parents d'élèves qui restent très actives même en période de crise. Les APE ont besoin de forces vives !

Aujourd'hui plus jamais, la relation familles-école et le DIP ont besoin d'une contribution des parents et du regard critique qu'ils portent sur l'école.

L'école est un milieu clos, ce qui a pour bénéfice d'offrir normalement aux élèves un lieu d'apprentissage sécurisé, mais qui a comme corollaire de s'enfermer dans un fonctionnement en vase clos. La présence des parents dans l'école permet l'ouverture sur le monde et cette collaboration est indispensable pour interroger les pratiques, pour les faire évoluer et pour proposer un regard neuf, ouvert et réaliste.

Alors Parents, engagez-vous pour le bien de vos enfants et de l'école publique !

1. **Adhérez à l'APE, à l'APECO**
   Pour vous informer et rencontrer des parents.

2. **Inscrivez-vous à notre newsletter**
   Pour recevoir des informations toute l'année.
   www.fapeo.ch

3. **Participez au Pédibus**
   Pour partager les trajets vers l'école.

Les APE/CO

Qui sont-elles, que font-elles? Pourquoi devenir membre de l'association de parents d'élève?

Pedibus et PMS

C'est mieux pour la santé et c'est mieux pour l'environnement. Un moyen simple et gratuit!

La crise de locaux

L'enseignement manque de place, le nombre des élèves augmente bien plus vite que la construction d'écoles...

Infos des membres

Association de parents des Allières

Le comité

Les Allières en Vert

L'Ecole des Allières a vu son environnement naturel changer de manière significative depuis l'ouverture d'un grand chantier le long du préau en été 2019 : nombreux arbres abattus, faune désorientée, écosystème perturbé. C'est la raison qui a poussé l'APE-Allières à réfléchir à une action "Allières en vert" qui a pu être concrétisée au printemps 2021 grâce à un budget participatif de la Ville de Genève.

Cette action à long terme se présente en deux parties : une série d'ateliers animés par Pro Natura avec une intervention concrète sur une parcelle du préau et l'exploitation de deux parcelles du potager de l'Association des Locataires ASSLOCIMM des immeubles voisins et sa « Jard'Allières ».

Avec les ateliers Pro Natura, les 13 classes de l'école, de la 1P à la 8P, ont été sensibilisées à la faune et la flore urbaines, à la biodiversité et à l'équilibre nécessaire à toutes les espèces, et aux possibilités d'intervenir positivement sur l'environnement de l'école. Tous les enfants ont participé à l'ensemencement, à la plantation, à la création de tas de pierres et de tas de bois, à l'élaboration de nichoirs et d'un hôtel à insectes. Quel enthousiasme de lancer des « bombes de graines », de décorer des nichoirs, de préparer ensemble un abri pour les hérissons ou les écureuils ! Tous les enfants poursuivent leur apprentissage avec l'arrosage hebdomadaire et l'observation de la parcelle en train de verdir, pour leur plus grande joie et satisfaction.

Les trois classes responsables du potager pourront voir les premiers résultats de leurs efforts au début de l'été. Pendant les vacances, l'APE se charge d'organiser un tournus pour l'arrosage et l'entretien des parcelles.

Cet engagement en faveur de la nature à proximité se poursuivra l'année prochaine et longtemps encore, espérons-le ! Ce beau projet de sensibilisation, d'action et de participation collective n'aurait pas été possible sans les nombreux acteurs qui ont remonté leurs manches, au sens propre et figuré : la direction, le corps enseignant, les élèves, le personnel technique, l'APE et le parascolaire de l'Ecole des Allières, le Service des Ecoles et son budget participatif, Pro Natura et l'Asslocimm. Nous espérons pouvoir les inviter bientôt à croquer un radis et admirer la prairie vive de l'Ecole des Allières.

Association de parents du cycle de Bois-Caran

Le comité

L'APECO a organisé 2 sessions de ramassage des déchets dans l'environnement extérieur du CO de Bois-Caran (jardin, terrain de sport et forêt) avec une classe et son enseignant.

Les projets en présentiel étant pour la plupart annulés depuis une année, l'APECO BC a souhaité réaliser quelques vidéos de professionnels passionnés et au parcours pas toujours linéaire pouvant inspirer les élèves. Le film sera diffusé dans les classes de 10eme et 11eme des cycles d'orientation intéressés.

Le système de réservation des repas, Facileticket a rencontré un vif succès auprès des élèves.

Cette année, 86 élèves étaient inscrits, avec une moyenne de 21 repas par jour commandés par Facileticket (et 10 repas commandés au guichet).

En cas d'intérêt pour ce système de réservation très flexible, n'hésitez pas à contacter Facileticket:
contact@facileticket.ch ou contact@apeco-bc.org

Les coupures budgétaires ayant impacté l'offre de cours facultatifs du DIP, l'APECO a lancé une demande de subvention auprès des communes voisines et remercie la commune de Collonge pour son précieux soutien financier qui permettra d'élargir l'offre avec 2 cours supplémentaires qui restent à définir (photo, théâtre ou autre).

WWW.APECO-BC.ORG

ADHÉREZ À VOTRE APE/CO

En adhérant à l'association de parents de l'école ou de l'établissement de votre enfant, vous soutenez l'action des parents qui s'engagent pour la scolarité à Genève. Leur action est importante et permet de resserrer les liens avec l'école.
Les APE et APECO sont petites en taille, mais super actives, toutes leurs activités sont consultables sur notre site internet. www.fapeo.ch

L'association de parents d'élèves de Plan-les-Ouates

Le comité

Confinée mais pas inactive, l'APEPLO !

La vie est passablement impactée depuis le printemps 2020. De l'école au domicile, nos habitudes de vie ont changé nécessitant de penser et d'agir en termes COVID. Ainsi, des rituels comme les promotions n'ont pas pu marquer la fin de la scolarité du primaire pour les 8P ou pour les 1P qui ne les ont pas encore connues. Nous espérons qu'il en sera autrement cette année et que des aménagements seront possibles pour permettre aux écoliers de vivre cette belle expérience.

Le comité de l'Association des Parents d'Elèves de Champ-Joly ne s'est pas arrêté. Fort de 6 membres du comité, nous avons continué de réfléchir à de nouveaux projets et d'informer les familles membres. Au-delà de la crise, nous restons parents et devons d'autant plus soutenir nos enfants pour les aider au mieux à traverser cette période si particulière. Dans ce contexte, nous avons organisé en partenariat avec la FAPEO un atelier de gestion des émotions en temps de COVID, en mai dernier.

Nous avons continué à travailler sur différents projets, le plus important est celui des sets de jeux qui viendront dès la rentrée prochaine équiper chaque classe de l'école. Les enseignant.es et les élèves y trouveront cordes à sauter, balles, jeux de marelle, cerceaux entre autres. Ainsi, lors des récréations, chaque classe aura sous sa responsabilité du matériel pour inventer, créer et s'aérer l'esprit.

Ce projet est l'aboutissement d'une demande et d'une réflexion menée avec l'école et discutée lors des séances participatives avec l'établissement Champ-Joly, la commune et le GIAP. Une présence importante pour relayer les besoins et les soucis des parents.

Nous avons également pensé à l'environnement ! C'est une préoccupation importante pour les enfants et tous les citoyens. Dans un courriel adressé à tous les parents de l'école, nous avons abordé des chiffres marquants et proposé aussi des bonnes pratiques comme les furoshiki ! Si vous ne connaissez pas, n'hésitez pas à faire un tour sur notre site apeplo.ch.

Vu les circonstances, nous avions encore d'autres projets que nous gardons "au chaud" pour les années à venir. La rentrée 2021-2022 sera marquée par le regroupement de toutes les classes dans le bâtiment « bleu » Champ-Joly CM.

Il reste à vous signaler que nous sommes toujours à la recherche de membres « actifs » prêts à donner un peu de temps pour mener à bien ces différentes réflexions et projets mais surtout pour faire perdurer notre rôle fondamental au sein de l'établissement et de la commune. D'autant plus en ces périodes troubles, l'éducation des futures générations doit nous mobiliser !

Nous souhaitons à tous une rentrée 2021 sereine !

www.apeplo.ch

Association de parents d'élèves du Grand-Lancy

Florence Amalou, comité APEGL

L' Association des Parents d'Élèves du Grand-Lancy regroupe 3 écoles: l'école En-Sauvy, l'école des Palettes et l'école du Bachet-de-Pesay.

Le comité est composé de 8 personnes qui ont toutes à cœur de faire vivre l'association et de mener à bien ses projets. Depuis 2018, L'APEGL a organisé une multitude d'activités :

• Organisation d'un atelier parents-enfants sur le thème du harcèlement.

• Atelier éducatif pour enfants, en collaboration avec Terre des Hommes, "l'alimentation pour tous".

• Présentation de l'APEGL aux mamans fréquentant l'école des mamans Palettes-Bachet et présence lors de la remise des diplômes aux mamans ayant suivi durant 3 ans des cours de français intégration.

• Démonstration de judo et d'aïkido pour les enfants dont les parents participent à notre AG.

• Conférence sur l'éducation positive avec Mme Nadia Bianchi, diplômée en PNL.

• Rencontre avec le GIAP avec M. Éric Boehm, responsable de secteur.

• Séance d'information sur le parcours scolaire d'un élève à Genève animée par la FAPEO

• Gestion du buffet pour la cérémonie des 8P au Parc Navazza-Oltramare.

• Sondage traduit en plusieurs langues et envoyé à toutes les familles.

• Concours durant le 1er confinement "je reste à la maison et je m'amuse".

• Participation aux journées d'information pour les parents de la crèche Chante-Joie, aux journées d'inscription pour les 1P, aux rencontres annuelles avec les directions d'établissement et aux réunions du contrat de quartier Palettes-Bachet.

Si, vous aussi, vous avez envie d'apporter votre touche personnelle et avez envie de dynamiser notre comité, VENEZ NOUS REJOINDRE !

Contactez-nous :

- APEGL Case Postale 529 1212 Grand-Lancy
- apegl@apegl.ch - www.apegl.ch

Info des membres

L'APECO des Colombières

Raluca Hârtu, comité

L'année scolaire touche à sa fin... 2020 nous a appris l'importance de s'adapter efficacement et de saisir les opportunités inattendues que la pandémie nous offrait.

Ainsi, après la réouverture des écoles en mai et l'assouplissement des mesures concernant les rassemblements, le comité bénévole de l'APECO des Colombières a relevé les défis logistiques et de sécurité sanitaire posés par l'organisation, le 23 juin 2020, lors de la traditionnelle soirée d'échanges informels entre les familles d'élèves de 8e et 9e années. Le CO des Colombières ayant été contraint d'annuler les séances d'information destinées aux parents d'élèves concernés, ce furent plus de 50 parents et futurs élèves du cycle qui y ont trouvé une piste, un avis rassurant et/ou une mise en garde utile à leur intégration scolaire.

Au-delà des échanges bienveillants, qui rendent cette soirée unique et différente, c'est justement l'opportunité d'entendre les témoignages des élèves sur la vie au cycle, le climat scolaire et leurs défis au quotidien ainsi que d'accéder au vécu de leurs parents, qui animent les participants.

L'été fut court et chargé : après une année et demi de travail intense, comprenant étude de marché, développement de partenariats, recherche de fonds, coordinations avec les prestataires, malgré les incertitudes et les bouleversements induits par la pandémie, la rénovation de l'espace Cafétéria du cycle a été achevée, en temps et heure pour la rentrée. Inauguré "Covid-compatible", en présence des autorités communales, le 9 septembre 2020, cet espace est resté ouvert aux élèves en leur permettant de retrouver une certaine normalité à la pause de midi, un moment essentiel de socialisation durant ces temps particulièrement difficiles pour les jeunes.

Le comité de l'APECO a fait sa rentrée en présentant ses activités aux parents et en répondant à leurs questions lors de trois séances d'information organisées par degré par le cycle avant que la deuxième vague du coronavirus n'impose à nouveau le confinement partiel.

Cependant, au fur et à mesure que nous avons appris à vivre avec cette pandémie, notre volonté d'agir et d'explorer de nouvelles perspectives a donné lieu à des micro-projets comme l'atelier gratuit de fabrication de masques en tissu lavables proposé aux élèves du cycle ou encore l'accompagnement de la démarche de collecte de fonds initiée par un groupe d'élèves du CO des Colombières en faveur des enfants victimes de maltraitance en Suisse, dans le cadre de l'opération Cœur à Cœur de la RTS. Leur engagement citoyen, persévérance et créativité leur ont permis de collecter CHF 2'603 pour des services de protection et d'aide administrés par La Chaîne du Bonheur /Swiss Solidarity.

Depuis, nous travaillons sur plusieurs projets: une bourse aux vélos co-organisée avec l'Association de Parents des Écoles primaires de Versoix (APEV) et une nouvelle édition de la soirée d'échanges informels entre les familles d'élèves de 8e et 9e années. Deux autres projets sont en préparation pour la rentrée.

Vous avez une question ou une suggestion concernant le cycle d'orientation ou nos activités ?

N'hésitez pas à nous contacter: apeco.versoix@gmail.com

Fresques murales réalisées par le graffeur Ludovic Olivo, www.deco-spray.ch

Les relations familles-école dans la loi (LIP)

Art. 13 Relations avec la famille

1 L'école publique complète l'action éducative de la famille en relation étroite avec elle. Elle peut également solliciter des collaborations diverses de la part des milieux culturels, associatifs, économiques, politiques et sociaux.

2 Les parents d'élèves mineurs sont entendus avant toute décision importante concernant leur enfant.

3 L'autorité scolaire encourage la participation active des maîtres, des élèves et de leurs parents aux responsabilités scolaires.

4 A cette fin et dans le but de renforcer la cohérence générale de l'action éducative menée en faveur des élèves, le département favorise la concertation avec la famille et les autres partenaires de l'école.

Association de parents d'élèves de l'école du Sapay

Le comité

"LA JOURNEE INTERNATIONAL A PIED A L'ECOLE AVEC PEDIBUS"

Grâce à la précieuse collaboration de la FAPEO, l'APE de l'Ecole Le-Sapay a organisé le 18 septembre 2020 une pré-matinée festive pour la Journée International "A Pied à l'Ecole" sous le thème de la Nature avec Pédibus.

Le rendez-vous avait été fixé à 7h30 au Parc des Serves où un atelier coloriage avait été organisé afin que les divers arbres et fleurs imprimés garnissent les cartables des enfants. Nous avons également eu l'honneur d'avoir la présence de Monsieur Mauro Poggia ainsi que l'animation du Clown Olive.

Cet événement s'est achevé avec un défilé périlleux de tout ce petit monde le long de la route de Saconnex-d'Arve vers l'Ecole Le-Sapay accompagné de divers objets musicaux afin de faire du bruit pour être entendu par l'intense trafic routier matinal dans la région!

Ce fut un succès ! Encore un Grand MERCI à tous les participants.

Les instances participatives, un plus pour la communication familles-école

Les instances participatives existent sous diverses appellations depuis plus de 10 ans. Elles peinent pourtant à avoir lieu de façon régulière. Petit rappel du cadre de cet outil indispensable pour le lien famille et école.

Les instances participatives, c'est le nouveau nom des anciens conseils d'établissement.
Elles réunissent les enseignants, les parents, les élèves (quand c'est possible) et le GIAP pour l'enseignement primaire, les communes et d'autres invités permanents ou temporaires selon les sujets abordés.
Le climat scolaire, « vivre ensemble » est l'objectif des discussions de ces instances. Elles n'ont pas pour vocation de parler de cas particuliers ou de qualité d'enseignement.
Les partenaires présents peuvent y échanger des informations concernant leurs préoccupations, leur calendrier d'activités, etc. Elles permettent aussi d'établir un calendrier commun des collaborations pour diverses activités, des thématiques annuelles, des informations sur le projet d'établissement, de faire des propositions diverses.

Le fait que le DIP et les partenaires aient trouvé un moyen de se rencontrer régulièrement et d'échanger, durant l'année scolaire est très important et positif pour la qualité des relations et la diffusion des informations à destination des familles et de l'équipe enseignante, des communes et du GIAP.
Les instances participatives revêtent un caractère obligatoire et ne doivent pas être organisées en fonction du choix des directions d'établissement mais selon une directive qui en précise le nombre. Les APE/CO délèguent un ou deux représentants des parents au sein de ces instances. Les enseignants en font de même.

La FAPEO encourage régulièrement les APE/CO qui peinent à obtenir ce type de rencontre à insister jusqu'à réussir à avoir un calendrier des trois séances minimum prévues par la directive. Et dernier rappel, la pandémie n'empêche pas la tenue des séances, ces dernières peuvent avoir lieu en visioconférence !

En savoir plus:
https://www.ge.ch/document/instances-participatives

Principe de la directive:
Le partenariat entre l'école et la société civile s'organise sous diverses formes, dont certaines sont obligatoires. Ainsi, les directions d'établissements de l'école obligatoire doivent convoquer, à échéance régulière au cours de l'année scolaire, des séances de concertation appelées "instances participatives".

Des Pedibus super actifs !

Anne Thorel Ruegsegger, coordination Pedibus Genève

Pedibus est une démarche participative des parents qui s'organisent entre eux pour créer leur ligne. Cette ligne de Pedibus ressemble aux parents et au lieu en question. Aucune ligne ne ressemble à une autre puisqu'elle doit répondre aux besoins des familles d'un lieu précis et que chaque lieu est différent… Un Pedibus peut circuler une ou deux fois par semaine ou tous les jours… Il peut n'effectuer que des trajets « aller » le matin ou plusieurs autres trajets en fonction des choix et possibilités des parents en présence.

Les Pedibus ont continué de marcher durant la crise Covid. En effet, Pedibus est un formidable moyen de maintenir la forme physique des enfants (et des parents) en les faisant marcher chaque jour et la forme physique aide le système immunitaire à bien lutter contre les virus et le surpoids des enfants.
Pedibus contribue aussi à diminuer le nombre d'adultes aux abords des écoles.

Les coordinations cantonales romandes ont aussi travaillé intensément pour fournir des supports de communication, des animations et du soutien aux lignes qui sillonnent chaque jour les chemins d'écoles de toute la Suisse romande. Plus de 3'000 enfants participent au Pedibus en Suisse romande et aux Tessin pour une moyenne par semaine de 7,5 kilomètres par enfant !
Cela contribue aussi à économiser du CO2.

L'année scolaire qui vient verra aussi de nouveaux projets se réaliser comme la parution du livre, « Pedibus et ses amis » couplé avec un Kamishibai pour raconter cette histoire aux enfants, lors de moment de contes dans les bibliothèques ou animations en classe ou avec les communes.
À Genève, le livre a été distribué dans chaque école primaire. Ce livre est le fruit du travail de la coordination Fribourg.
L'exposition réalisée en 2019 à l'occasion des 20 ans du Pedibus en Suisse continue son chemin en Suisse romande avec 13 expositions en 2020 et 2021 à travers les cantons de Vaud, Valais et Genève. Cette exposition de 20 magnifiques photos d'enfants dans les différents cantons a été réalisée par l'agence Lundi13, dates sur le site pedibus.ch

Du côté de Genève, une collaboration avec la chanteuse Bérengère devrait voir la création d'une chanson du Pedibus et la réalisation d'un clip.
À suivre sur les réseaux sociaux… et le site www.pedibus-geneve.ch

Une campagne d'affichage dans les communes est aussi prévue et des offres de promotion ont été faites à chaque commune du canton pour resserrer les liens et soutenir les parents qui voudraient se lancer.

Les atouts du Pedibus sont :

- **Sécurité et autonomie des enfants,**
- **Activité physique**
- **Convivialité et liens sociaux,**
- **Gain de temps pour les parents,**
- **Diminution de la pollution.**

Un petit film explique la démarche sur le site du Pedibus Genève et la coordination est présente pour répondre à toutes les demandes.

Plan de mobilité scolaire

PLAN DE MOBILITÉ SCOLAIRE

Brendan Drezen, ATE

Pour une mobilité d'avenir ate

Prendre en compte les besoins des enfants

Socialisation, autonomie et activité physique journalière. Les trajets quotidiens effectués à pied par les enfants sont des moments riches en partage et en découvertes.

Depuis sa création, l'ATE, Association transport et environnement est à l'écoute des besoins des enfants dans le but de leur offrir des trajets attrayants et sécurisés jusqu'à l'école. Le Pedibus, qui est l'un des projets soutenus par l'ATE, permet de favoriser ces déplacements.

Afin de poursuivre ces objectifs, l'ATE réalise depuis près de 10 ans des Plans de mobilité scolaire (PMS) à travers toute la Suisse. La quarantaine de Plans réalisés, dont une quinzaine à Genève, ont permis d'interroger les habitudes et comportements des familles et enfants sur leurs trajets quotidiens. Les PMS rendent compte de la diversité des environnements et des parcours vers les lieux d'apprentissage. Les atouts de ces trajets ainsi que leurs inconvénients sont explorés au travers du regard des enfants et de leurs parents

Une démarche participative

Un PMS est une démarche participative qui se déroule en 5 étapes. Elle inclut tant les enfants (4-12 ans), que leurs parents, leurs enseignant·e·s et partenaires du chemin de l'école (Associations de parents d'élèves, patrouilleuses, parascolaire...). Ces plans permettent d'appréhender la mobilité générée par un établissement scolaire, mais également de s'intéresser aux souhaits des enfants concernant leur mobilité.

L'enquête et le bilan de mobilité dressent une cartographie précise des itinéraires, des modes de déplacements et des éventuels points faibles de ces cheminements. Ces données cartographiques sont complétées par des rencontres avec les partenaires de l'école et du quartier afin de nourrir une réflexion complète du chemin de l'école.

À la suite d'une visite de terrain organisée avec des ingénieurs spécialisés en sécurité routière (Bureau de prévention des accidents BPA), l'ATE rédige une série de mesures et recommandations qui visent à résoudre à court, moyen ou long terme les problèmes identifiés par l'enquête.

Tout au long du processus, l'accent est porté sur l'information et la sensibilisation de tou·te·s. Diverses actions permettent de sensibiliser l'ensemble des acteurs à la mobilité et à la sécurité autour du chemin de l'école (activités pédagogiques en classe, journal distribué aux parents). Des propositions concrètes pour favoriser la mobilité douce sont également promulguées. Les systèmes d'accompagnement comme le Pedibus ou le Vélobus sont notamment proposés aux parents intéressés par la démarche. C'est ainsi qu'ils rejoignent ou initient de nouvelles lignes.

Un engouement croissant

Les PMS connaissent actuellement un succès grandissant. De plus en plus de communes, parents d'élèves ou associations se mobilisent afin que de tels Plans soient mis en place. Une fois réalisés, des aménagements concrets sont mis en œuvre. Aménagements de l'espace public, rappels, communication des règles ou comportements à adopter, ils portent généralement rapidement leurs fruits.

Infos: www.mobilitescolaire.ch

Pour en savoir plus : https://www.mobilitescolaire.ch

Qu'est-ce qu'un Plan de mobilité scolaire ?

Effectifs scolaires, le grand défi des locaux

Depuis plusieurs années, on assiste à une augmentation du nombre d'élève dans le canton de Genève. Les communes et le canton qui sont chargés de mettre des locaux à disposition pour l'enseignement sont mis au défi pour construire des locaux en suffisance.

Jean-François Stassen, comité FAPEO

Le SRED (Service de recherche en éducation) publie chaque année les chiffres de l'enseignement dans le canton de Genève.

Pour tous les types d'enseignement, on observe actuellement une augmentation. Nous nous limiterons ici à l'enseignement obligatoire (enseignement primaire et cycle d'orientation). Depuis 2015, l'augmentation des effectifs scolaires s'est accélérée. L'enseignement obligatoire genevois est passé de 47'030 élèves en 2015 à 50'036 en 2019, soit une augmentation d'un peu plus de 3000 élèves en quatre ans.

Depuis quatre ans, l'enseignement obligatoire genevois doit donc accueillir chaque année plus de 700 élèves supplémentaires.

700 élèves, c'est la population d'un gros établissement ! Cela signifie que, simplement pour maintenir le niveau d'accueil des enfants et des jeunes de l'enseignement obligatoire, il faudrait que, chaque année, un nouveau gros établissement scolaire sorte de terre dans notre canton. Et, d'après les prévisions du SRED, cette hausse devrait se maintenir encore quelque temps.

Un établissement par an !!! On est loin du compte, indéniablement !

Pour l'enseignement obligatoire, cette situation démographique impose un défi de taille aux acteurs qui organisent l'école.

Un défi à trois dimensions:

- Celle des moyens : Construire de nouvelles écoles représente un investissement très important pour des collectivités locales (les écoles primaires sont financées par les communes, les cycles d'orientation par le canton). Heureusement, la formation reste une tâche incontournable des pouvoirs publics et le consensus est généralisé pour considérer la construction de nouveaux locaux scolaires comme une priorité.
- Celle du rythme : La vitesse de cette hausse des effectifs scolaires est bien plus élevée que le rythme "normal" de construction de nouveaux établissements scolaires. Entre les premières décisions qui permettent d'initier un tel projet et le jour où l'école peut enfin accueillir ses premiers élèves, le temps se compte en années. Et, bien souvent, les prévisions se révèlent "un peu" optimistes par rapport aux multiples contraintes.
- Celle de l'emplacement : Dans un canton-ville comme le nôtre, il faut tenir compte d'un problème supplémentaire. Les terrains disponibles pour de telles constructions sont très rares. La recherche d'endroits où on pourra construire une nouvelle école est une tâche bien plus ardue qu'il n'y paraît. Et quand on a trouvé un emplacement qui pourrait convenir, on s'engage souvent dans un parcours du combattant pour arriver à la validation du projet. La plupart du temps, il faut déclasser le terrain envisagé afin de pouvoir y construire un bâtiment scolaire. Et ces déclassements ne plaisent pas souvent aux riverains, qui se lancent alors dans des procédures de consultation populaire qui prennent beaucoup de temps et retardent inévitablement la réalisation de projets qui sont pourtant ultra nécessaires.

On se voit donc confrontés inévitablement à un effet-retard entre le moment où on effectue la planification de nouvelles constructions et celui où l'école peut ouvrir ses portes. Les dernières prévisions du SRED permettaient de se projeter quatre années dans le futur... alors qu'il faut nettement plus de temps que cela pour passer du projet d'une construction scolaire à sa réalisation effective. Et cet effet-retard est d'autant plus significatif quand l'augmentation démographique est forte. Nous sommes aujourd'hui dans ce moment critique : forte hausse récente des effectifs scolaires et temps de latence dû à la réalisation des projets.

Une période de crise des locaux

Très concrètement, cela signifie pour l'école genevoise, les élèves et les familles une période de tension générée par de multiples problèmes de locaux scolaires qui vont apparaître dans les prochaines années.

A l'époque de la rénovation du MEG, la Ville de Genève avait acheté des conteneurs après que les APE et les parents aient refusé que les enfants de l'école attenante soient déplacés. Une fois le chantier du musée terminé et les élèves de l'école Carl-Vogt retournés dans leurs locaux, la ville s'est rendu compte que ces conteneurs allaient devoir être réinstallés ailleurs. Aujourd'hui, ces bâtiments scolaires provisoires ne sont plus une exception! Ils se retrouvent à plusieurs endroits de la ville. Il ne s'agit pas de solutions idéales mais on peut les considérer comme des moyens de donner le temps à de nouveaux locaux d'être construits.

Cette tension sur les locaux scolaires a d'abord provoqué la surexploitation des classes existantes. Cela a signifié parfois la disparition d'espaces pour les enseignant-es

d'appui, cela a provoqué la réduction des locaux destinés au parascolaire (qui est lui aussi confronté à une hausse drastique du nombre d'enfants participant à ses activités), la densification à la fois à l'intérieur des bâtiments et dans les préaux...

Un besoin de réinventer les espaces

Aujourd'hui, les doléances sur les espaces scolaires sont de plus en plus nombreuses. La FAPEO reçoit aussi de nombreuses interpellations venant de parents craignant pour la qualité spatiale du milieu scolaire de leurs enfants.

Le temps jouera sûrement son rôle. D'abord en permettant à des projets de construction de sortir de terre, ensuite en ralentissant la hausse démographique qui touche l'école genevoise. Mais, d'ici là, tous nous risquons de devoir nous armer de patience : autorités politiques, autorités scolaires, directions et enseignants, familles et élèves...

La nouvelle n'est pas bonne en soi. Mais elle va demander à chacun de tout faire pour que cette crise soit vécue de la façon la plus supportable possible et que l'impact sur la qualité de l'enseignement soit réduit au maximum. Des solutions sont sans doute à trouver. Espérons que nous pourrons dire dans quelques années que l'école genevoise a su faire preuve d'imagination !

Le NIMBY à la sauce genevoise !

NIMBY, cet acronyme qui signifie "Pas derrière chez moi" (Not in my backyard), est un phénomène qu'on observe de plus en plus souvent. Il désigne généralement l'opposition de résidents à un projet local d'intérêt général. Les opposants ne sont pas contre le projet en tant que tel mais ils voudraient le voir s'installer ailleurs.

A Genève, le NIMBY pose de nombreux problèmes à ceux qui souhaitent construire de nouveaux bâtiments scolaires. En 2019, par exemple, le déclassement de la zone Pré-du-Stand a été refusé par le peuple, ce qui a mis du plomb dans l'aile au projet de construction d'un cycle d'orientation sur ce site et à celui de terrains d'entraînement de football... ce qui a retardé d'au moins deux ans un autre projet de construction de bâtiments scolaires sur le site actuel d'entraînement des jeunes footballeurs du Servette.

Il y a quelques semaines, on craignait fort qu'un autre projet, à Bernex, celui de la Goutte Saint-Mathieu, soit également refusé par le peuple. Cela n'a finalement pas été le cas. On peut pousser un ouf de soulagement... mais la future école n'ouvrira évidemment pas ses portes avant plusieurs années. Comme quoi, rien n'est simple en matière de construction de locaux scolaires !

Trois nouvelles écoles primaires ouvrent leur portes à la rentrée scolaire 21

Cette rentrée scolaire verra l'ouverture de trois nouvelles écoles primaires dans le canton. L'école de l'Etang à Châtelaine, commune de Vernier dans le nouveau quartier de l'Etang qui verra ses premiers habitants arriver cet été.

L'école du Plateau dans la commune de Lancy ouvrira ses portes et permettra de détendre un peu les choses au niveau des effectifs dans une commune qui grandit très vite. La rénovation de l'école de Tivoli pourra dès lors commencer.

L'école Belle-Terre aux communaux d'Ambilly à Thônex.

Réformes scolaires EP21 et CO22

La réforme de l'enseignement primaire (EP21) prévue pour la rentrée 21 a été abandonnée en tant que telle, car elle avait soulevé défiance et scepticisme sur sa partie « horaire scolaire » de la part des parents et des enseignants.

Ce projet n'avait fait l'objet d'aucune concertation avant sa présentation aux parents ou aux enseignants. Et comme le département avait décidé d'un paquet ficelé, les avantages pédagogiques (passage au semestre et note unique de français, tous deux plébiscités par les parents et les enseignants) ne pouvant pas passer sans que soit acceptée la modification de l'horaire même si cette question n'avait aucun lien avec les projets pédagogiques, alors l'ensemble du projet a été rejeté.

La direction générale de l'enseignement obligatoire prévoit de reprendre les discussions sur le sujet avec les partenaires cette fois, dès le mois de septembre 21.

Un projet devra être déterminé avant la fin de l'année civile pour être présenté à la conseillère d'Etat. L'objectif est un changement en 2022.

Pour le CO la situation est plus simple notamment parce que les partenaires sont consultés depuis le début du projet de modification de l'organisation du cycle d'orientation. L'objectif était de présenter un projet de loi en juin 21, objectif atteint.

Si la FAPEO reste sceptique à propos du calendrier, la consultation Internet a montré que les parents sont plutôt positifs aux changements proposés.

Reste à voir comment le projet de loi sera accueilli par le parlement.

Reste aussi à continuer le travail de définition du projet, de son application, de son évaluation et de la formation des enseignants et de leur accompagnement aux changements.

La FAPEO poursuivra son travail de représentation des parents, elle les consultera régulièrement à propos de ces deux réformes.

https://www.fapeo.ch/themes/reformes-scolaires/

Rentrée scolaire, quels changements?

Isabelle Vuillemin,
Directrice du service enseignements et évaluation à la direction générale de l'enseignement obligatoire.

Éducation numérique

En novembre 2018, la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) adoptait un plan d'action en faveur de l'éducation numérique dans le but de développer chez les élèves une véritable citoyenneté numérique. Le 22 avril 2021, le Plan d'études romand (PER) a officiellement intégré de nouveaux apprentissages pour la scolarité obligatoire des cantons romands qui s'appuient sur trois piliers : l'usage des outils numériques, l'initiation à la science informatique et l'éducation aux nouveaux médias (https://www.plandetudes.ch/web/guest/education-numerique).

Dès la prochaine rentrée scolaire, une phase pilote accompagnera l'introduction – échelonnée jusqu'en 2025 – du PER Éducation numérique au cycle élémentaire et dans les classes d'Informatique de 9e, à travers l'expérimentation de nouveaux moyens d'enseignement cantonaux. Les objectifs d'apprentissage exprimés dans le PER Éducation numérique pourront également être honorés à travers les disciplines déjà présentes à la grille horaire, comme c'est par exemple le cas avec le cours de Sciences appliquées au cycle d'orientation.

Nouveau site pédagogique officiel de l'enseignement genevois

(https://edu.ge.ch/enseignement)

Né de la volonté commune des directions générales de l'enseignement obligatoire (DGEO), de l'enseignement secondaire II (DGESII) et de l'office médico-pédagogique (OMP), le nouveau site pédagogique officiel de l'enseignement genevois, dit « Enseignement », réunit les ressources relatives aux différents contextes scolaires du DIP. Il favorise ainsi la communication et la collaboration entre les différents degrés d'enseignement et propose une vision d'ensemble du parcours de l'élève.

Le site Enseignement constitue une évolution des sites Disciplines EP et Disciplines CO dont les contenus ont migré du fait de leur prochaine fermeture. Il en reprend ainsi les principaux types de ressources (les documents cadres, les ressources pédagogiques ainsi que des actualités susceptibles de venir enrichir l'enseignement) et certaines fonctionnalités, mais simplifie la navigation et améliore l'ergonomie. On citera, par exemple, les entrées disciplinaires et thématiques structurées en répertoires ou encore le moteur de recherche contextuel, qui permet de retrouver une ressource ou une actualité depuis l'espace dans lequel le visiteur ou la visiteuse se trouve.

Des pages accessibles au public contiennent les informations institutionnelles, relatives aux plans d'études et à la mise en œuvre de l'enseignement dans les différents contextes. Des ressources pédagogiques en accès libre à destination des élèves sont également proposées.

Nouveaux moyens d'enseignement

Dès août 2021, les nouveaux moyens d'enseignement romands (MER) de Mathématiques seront utilisés dans toutes les classes du cycle élémentaire (1P-4P). Le cycle moyen (5P-8P) connaîtra une introduction échelonnée des MER de Mathématiques entre 2022 et 2024.

Au cycle d'orientation, les nouveaux MER d'Histoire 11e et de Géographie 11e seront également disponibles à la prochaine rentrée scolaire.

Différents moyens d'enseignement sont spécifiquement réalisés pour le canton de Genève. C'est le cas des nouveaux manuels de Latin 11e et de Sciences appliquées 11e, introduits de manière échelonnée l'année prochaine.

Par ailleurs, l'enseignement du fait religieux en Histoire, amorcé en 2018 dans notre canton à la suite de l'enseignement des Grands textes au cycle d'orientation, aura dès la prochaine rentrée scolaire des moyens d'enseignement pour l'ensemble des classes de l'école obligatoire, avec la publication de matériel pour les classes de 7P-8P et pour les classes de 11e.

Actions du DIP en faveur de l'environnement

Soucieux de sensibiliser les élèves aux enjeux liés au développement durable, le DIP privilégiera dans la mesure du possible, et ce dès la prochaine rentrée scolaire, un matériau renouvelable et à faible impact environnemental. Dans ce contexte seront distribués un plumier en bois aux élèves de 3P et une clé USB à coque en bois au cycle d'orientation.

Grille horaire par domaine au cycle élémentaire

Afin d'offrir davantage de souplesse dans l'enseignement au cycle élémentaire, la grille horaire sera déclinée par domaines dès la rentrée 2021. En effet, avec de jeunes élèves, il est préférable de changer souvent d'activités et un découpage par périodes de 45 minutes n'est pas idéal.

Éducation musicale et rythmique

Depuis plus de dix ans, le dispositif orchestre en classe enrichit la pratique instrumentale dispensée à l'école obligatoire et complète la formation musicale des élèves. Les différentes versions du dispositif – vents, cordes, percussion

ou musique ancienne – connaissent une progression et avoisineront les 35 orchestres en classe, présents dans 22 écoles du cycle moyen, à la rentrée 2021.
Par ailleurs, « Un violon dans mon école », projet inauguré en août 2018, se poursuivra à la prochaine rentrée scolaire et permettra la pratique instrumentale en petit groupe dans deux écoles du cycle élémentaire.

Mise en œuvre des aménagements de la grille horaire du cycle d'orientation (10e-11e)
Depuis août 2019, la grille horaire du cycle d'orientation (CO) a connu des aménagements progressifs qui ont débuté avec la volée de 9e et qui se terminent à la prochaine rentrée scolaire avec les classes de 11e année. Une harmonisation de la grille horaire est ainsi réalisée sur les trois ans du CO, avec un nombre de périodes identique entre les divers regroupements et sections (33 périodes en 9e, 32 en 10e et 33 en 11e).
À partir de la fin août 2021, les élèves de CT et LC auront chaque semaine deux périodes d'IOSP (Information et orientation scolaires et professionnelles) et maîtrise de classe, en 10e et 11e, ce qui renforcera l'orientation des élèves au sortir du Secondaire I.
Faisant suite à l'obligation fédérale encourageant les activités physiques et sportives, trois périodes d'Éducation physique seront désormais dispensées à l'ensemble des élèves de 11e, permettant une meilleure promotion de la santé et du bien-être à l'école.
Les deux profils Allemand/Anglais (AA) et Sciences appliquées (SA) inaugurés l'année dernière en 10e LC se poursuivront logiquement en 11e LC.

Du nouveau à la FAPEO !

Dès la rentrée scolaire, une nouvelle thématique est proposée pour les cafés parents, **le soutien à l'éducation sexuelle.**

Les parents sont parfois un peu gênés de devoir parler sexualité avec les enfants ou les ados…

La FAPEO en collaboration avec le bureau de promotion de l'égalité et prévention des violences, (BPEV) et le science, sexe et identité (SSI) de l'université de Genève. SSI, qui proposera aux APE d'organiser une séance dans les quartiers.

La nouvelle affiche est illustrée par un dessin de Zep que nous remercions pour sa contribution.

Le café sera décliné en deux possibilités, plutôt âge école primaire ou ado pour ceux qui sont au CO.

Ce sera l'occasion d'écouter les conseils de spécialistes et de partager entre parents.

Renseignements auprès de la FAPEO, fapeo@fapeo.ch ou 022 344 22 55

- En plus des cours de langues prévus à la grille horaire de base, les élèves du profil AA auront 2 périodes d'Anglais : lecture et communication en 11e, complétant ainsi les 2 périodes d'Allemand : lecture et communication reçues l'année précédente.
- Le profil Sciences appliquées est né de la volonté de promouvoir les filières scientifiques auprès des élèves de la section LC, en offrant un nouveau cours qui met l'accent sur les Sciences de la nature, les Mathématiques et la Science informatique, dans une optique citoyenne et en s'appuyant sur des problèmes pratiques.

Enfin, en lien avec ces aménagements de la grille horaire, une nouvelle EVACOM de Sciences appliquées viendra également marquer le calendrier des élèves du profil SA en 11e LC, à l'instar des pratiques dans les autres profils. Par ailleurs, l'ancienne EVACOM de Physique/Biologie sera remplacée par une nouvelle EVACOM de DMS (Démarches mathématiques et scientifiques) pour les élèves du profil S de la section LS.

Directive soutiens et aménagements
Une modification de la directive soutiens et aménagements aura lieu à la prochaine rentrée scolaire. Elle permettra aux élèves porteurs et porteuses d'un trouble neurodéveloppemental (dyslexie et dysorthographie, etc.) d'être évalué-e-s en suivant les recommandations de la Fondation Centre suisse de pédagogie spécialisée. Ainsi, l'évaluation de l'orthographe et de la syntaxe devra être limitée dans des sections déterminées à l'avance ou circonscrite aux évaluations qui portent spécifiquement sur la langue technique en français ainsi que dans les langues étrangères.

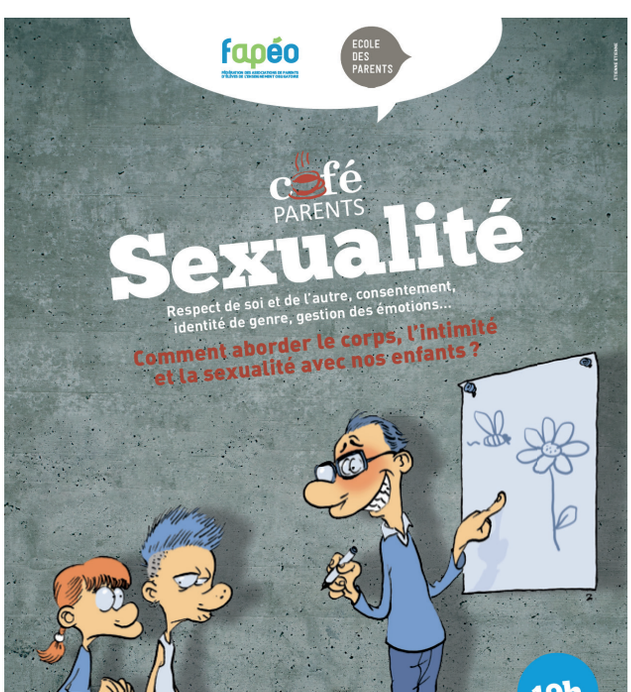

Ouvert à tous les parents. Entrée libre.

Les membres de la FAPEO bénéficient :

D'échanges réguliers :

- Avec les APE/CO du canton, lors des assemblées des délégué-es (environ 4 fois par an).
- Avec les autorités cantonales et communales, notamment à travers des rencontres lors de diverses commissions.
- Avec les parents par l'intermédiaire de sa lettre d'information ou de son site web.
- Avec les parents d'élèves à besoins spécifiques ou ayant des troubles d'apprentissages au moyen des mails et téléphones.

De prestations grâce au secrétariat général de la FAPEO :

- Une permanence téléphonique pour tous types de questions ou conseils.
- Un service de photocopies; les membres viennent faire leurs photocopies gratuitement moyennant leur apport en papier.
- Une possibilité de faire des copies couleur à prix coûtant, moyennant l'apport du papier.

D'informations utiles :

- Direction générale de l'enseignement obligatoire : de la 1P à la 8P : www.ge.ch/primaire de la 9e à 11e: www.ge.ch/co
- Fédération des associations de parents du post-obligatoire (FAPPO) : www.fappo.ch
- Fédération des associations de parents d'élèves de la Suisse Romande et du Tessin (FAPERT) : www.fapert.ch
- Cap-Intégration : https://edu.ge.ch/site/capintegration/

STATISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN 2020

> 103'008 élèves ont été scolarisés en 2020, tous ordres d'enseignement confondus, de la 1ère année à la fin de la formation professionnelle, dont 50'442 pour l'enseignement obligatoire.

> 7'881 enseignants les ont pris en charge, dont 4'795 pour l'enseignement obligatoire.

> Le DIP compte 180 établissements répartis entre le primaire (58), le cycle d'orientation (19), l'enseignement secondaire II (27), les centres de formation professionnelle (12), structures spécialiées en site propre (64).

> Le nombre de classes en enseignement primaire est de 1'860 et au cycle il y avait 601 classes en 2020. Le nombre moyen d'élèves par classe était de 20.1 en primaire et de 19,4 au CO.

> L'enseignement spécialisé compte 2'023 élèves répartis dans différentes structures.

Calendrier des vacances scolaires 2021-2022

Vacances d'automne
du lundi 25 au vendredi 29 octobre 2021

Vacances de Noël et Nouvel An
du vendredi 24 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022

Vacances de février
du lundi 14 au vendredi 18 février 2022

Vacances de Pâques
du jeudi 14 au vendredi 22 avril 2022

Fête du travail
dimanche 1er mai 2022

Ascension
Jeudi 26 mai 2022

Pentecôte
Lundi 6 juin 2022

Vacances d'été
du lundi 4 juillet au vendredi 19 août 2022

fapéo
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

La fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement obligatoire est l'association faitière des APE/CO. Elle regroupe 75 des 100 associations existantes. FAPEO Infos, journal annuel de l'association, est diffusé à l'ensemble des parents d'élèves. Il paraît une fois par an grâce aux cotisations des membres et à une subvention de l'État de Genève.

Secrétariat général: Rue de St-Jean 12, CP 69, 1211 Genève 13 022 344 22 55 www.fapeo.ch

Vous pouvez faire un don pour soutenir nos activités: CCP 14-726701-5